



# Relance de la régates en Habitables

## Projet du CDV13 Avril-mai 2023

Rédacteur YGX



CDV  
**FF Voile**  
Bouches-du-Rhône

[pole-voile@cntl-marseille.com](mailto:pole-voile@cntl-marseille.com)

# La relance de la régates en habitables



## Sommaire

1. Le constat
2. Les atouts
3. Les points faibles
4. Les opportunités
5. Les menaces
6. Les pistes de solutions
7. Le plan d'actions du CDV13 d'ici fin 2023

# 1. Le constat

Depuis 10 ans (Statistiques FFVoile 2022 – 2012), le nombre de licenciés compétition Habitables (27 016 en 2022) a chuté de près de 30% au niveau National et de 23% au niveau de la Ligue Sud (6 575 en 2022).

Les licenciés Habitables représentent cependant encore 37% des licenciés de la FFVoile (48% en 2012) et 42% des licenciés de la Ligue Sud (54% en 2012).

A ce jour à priori aucun projet fédéral, et à fortiori au niveau de la Ligue Sud, pour relancer la pratique de la régates en Habitables.

L'objectif du groupe de travail de responsables de Club du 13 est de définir les points forts, les opportunités mais surtout les contraintes et les freins liés à la régates en Habitables et d'établir si possible les bases d'un projet de relance de la régates en Habitables pour le CDV13.

## 2. Les atouts



- 2.1 Image et notoriété valorisantes de la régata et de la course au large (4 M de plaisanciers, 225 000 licenciés mais seulement 27 000 en compétition habitables sur 72 500 au total, 2M de visiteurs au départ de la Route du Rhum)
- 2.2 Dans l'air du temps car écologique, un sport soft, sans traumatisme corporel, en pleine nature
- 2.3 L'immense succès de Virtual Regatta, preuve de l'attractivité de la course au large, mais pas de capitalisation vers la pratique habitables
- 2.4 La navigation au large est une réelle découverte pour les jeunes pratiquants (passer une nuit en mer !)
- 2.5 Pour les équipiers en habitables un coût très réduit, car la majorité des dépenses sont assurées par les propriétaires ou les Clubs,
- 2.6 Intérêt des municipalités pour animer les ports et les plans d'eau
- 2.7 L'existence d'un Projet FFVoile en cours

### LES 6 GRANDES AMBITIONS DU PROJET FÉDÉRAL



**1** IDENTIFIER, RASSEMBLER, COOPÉRER ET SIMPLIFIER



**2** ATTIRER ET FIDÉLISER DES PRATIQUANTS



**3** RENFORCER LES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET LA LÉGITIMITÉ DES ACTEURS



**4** ANTICIPER LES ATTENTES ET LES TRANSITIONS



**5** ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT PAR L'EXPÉRIENCE DE LA VOILE



**6** OBTENIR LA CERTIFICATION ISO 26000 "RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE"

# 3. Les points faibles



- **3. 0 Les navigants :**
- 3.01 Vieillessement et non renouvellement des pratiquants (ceux de la génération Tabarly)
- 3.02 Trop peu de féminines à bord, niveau stable < 20%
- 3.03 Des habitudes de consommateurs chez les jeunes, d'où une volatilité de la pratique
- 3.04 Les jeunes régatiers issus de la voile légère sont en général déçus par le manque de sensations de vitesse et le peu de responsabilités confiées par le skipper ou le propriétaire
- 3.05 Pas d'échanges intergénérationnels (faiblesse de l'accueil à bord, pauvreté des bourses d'équipiers, « barrières » à l'entrée des Clubs, ....)
- 3.06 Manque de connaissances techniques de certains équipages (réglages, manœuvres, règles de course)
- 3.07 les contraintes de convoyage et d'accueil limité dans les ports

# 3. Les points faibles



- **3.1 Les bateaux :**
  - 3.10 Une augmentation de la taille des bateaux et donc du coût d'entretien et des places de port
  - 3.11 Des flottes collectives rares et pas adaptées à la pratique habitables (ex : J70)
  - 3.12 Une course à l'armement certaine et des budgets en forte augmentation
  - 3.13 Des bateaux anciens ou de croisière, moins compétitifs, sans chance de victoire face aux bateaux modernes car les jauges ne prennent pas assez en compte les éléments qui les pénalisent
  - 3.14 Manque de places de port encombrés par des bateaux ventouses ou (et) des bateaux à moteurs
  - 3.15 Faiblesse de la multipropriété, surtout en Méditerranée, qui éloigne les jeunes actifs de la navigation
  - 3.16 Des loueurs trop tranquilles, pas assez impliqués et bien trop chers

# 3. Les points faibles



- **3.2 Les structures fédérales (CDV, Ligue et FFVoile)**
- 3.20 Une FFVoile trop centrée sur l'olympisme, les jeunes et donc la voile légère, car elle a pour principe que l'habitable est l'affaire des Clubs et des propriétaires
- 3.21 Un manque crucial de moniteurs et de personnel d'encadrement associé à une complexité des labels et des titres (coach plaisance ?)
- 3.22 Licence difficile d'accès, avec une image élitiste et perçue comme chère par rapport aux prestations fournies (détailler les conditions d'assurances fédérales)
- 3.23 Des règles de course trop complexes et exclusivement réservées au haut niveau
- 3.24 Pas de passerelle aménagée et concertée entre voile légère et habitables
- 3.25 Des jauges multiples et trop complexes à utiliser (Osiris, Orc Club, IRC, Multi 2000, voire locale i.e. Jauge P)
- 3.26 Manque d'homogénéité et de logique des calendriers de régates
- 3.27 Impact financier post JO 2024 ?

# 3. Les points faibles



## • 3.3 Les Clubs

- 3.30 les Clubs n'arrivent pas à recruter des moniteurs ou des entraîneurs en habitables
- 3.31 Des coûts d'inscription aux régates trop élevés (moyens nautiques, arbitrage, direction de course, balises, ....) qui limitent la participation sans permettre un équilibre financier pour les Clubs
- 3.32 Pas assez de régates de Club (grade 5C, régates du soir) et manque d'arbitres de Club
- 3.33 Des parcours de régates (parcours construits) peu adaptés aux attentes variées des régatiers « de base » (ex : départs décalés, rallye, « départs au lièvre »,.....)
- 3.34 Les conditions d'accès au port avant et après régates sont limitées dans le temps (contraintes de convoyage)
- 3.35 les bénévoles ne sont pas assez reconnus et valorisés (formation en retour)
- 3.36 Les Clubs ne savent plus créer la convivialité après la régata (manque de moyens, de bénévoles, ....)
- 3.37 Manque d'échange et de mutualisation de moyens avec le Club voisin
- 3.37 La situation financière difficile de la majorité des Clubs : moins de subventions, pas de partenaires ou de sponsors réguliers



# 4. Les opportunités



- 4.1 Certains navigants expérimentés prêts à consacrer du temps à la formation au sein des Clubs (quel statut ?),
- 4.2 Des Clubs qui se structurent et qui développent des Pôles Course,
- 4.3 Développement de la Voile Entreprises et du Team building entreprises
- 4.4 Développement des régates en Double (maintien du nombre de bateaux mais baisse du nombre de licenciés)
- 4.5 Des partenaires et sponsors attirés car la voile habitable s'adresse plutôt à des CSP+ (banques, distributeurs automobiles, assurances, ....)
- 4.6 Les nouvelles applications de bourse d'équipiers (type Sea Zazoo) orientées réseaux sociaux
- 4.7 Un marché d'occasion actif avec un parc de bateaux anciens en bon état, compétitifs et peu chers, de dimensions plus réduites, plus facilement accessibles aux jeunes équipages.
- 4.8 Des initiatives de bateaux économiques de formation à la course au large (ex Class 30),
- 4.9 Le coût des bateaux à moteurs est en nette augmentation (carburant, assurances, impact écologique,....)

# 5. Les menaces



- 5.1 Des subventions institutionnelles en diminution voire menacées (quid après J.O. 2024 ?),
- 5.2 Non renouvellement voire disparition des bénévoles (statut du bénévolat ?)
- 5.3 Une réglementation de plus en plus envahissante et contraignante (sécurité, qualifications professionnelles, police des ports, occupation des plans d'eau, assurances, ...)
- 5.4 Le développement des régates en duo car c'est un repli sur soi de la pratique habitables,
- 5.5 Régates « sauvages » ou rallye WhatsApp.

## 6.1 Pistes de solutions : les Clubs



1. Des coûts d'inscription réduits : exemple -50% pour les équipages jeunes et féminins (50% de l'équipage au minimum) et gratuit pour les équipages 100% jeunes (- 26 ans)
2. Rendre les flottes homogènes par type de bateaux (croisière, course, racing) plutôt que par bande de rating
3. Etendre les périodes d'accueil des bateaux extérieurs avant et après la régata
4. Associer un rallye si possible à une régata de grade 5 pour faire découvrir la compétition aux non-initiés
5. Ordre des départs et longueur des parcours adaptés (les bateaux les plus lents en 1<sup>er</sup> sur des parcours plus courts) pour une arrivée après régata simultanée et encourager la convivialité après régata
6. Promouvoir les grands évènements populaires (ex Vire Vire) ou réservés aux étudiants (13 à la Voile, Spi Dauphine, ....)
7. Des régates ou des rallyes d'échange ente 2 Clubs (1 week-end chacun en A/R) avec covoiturage organisé.
8. Promouvoir les conférences ou les formations pratiques organisées par les régatiers expérimentés du Club
9. Aider les jeunes équipages qui ont un projet solide de régates (ex : Les Minots de La Nautique)

## 6.1 Pistes de solutions : les Clubs



10. Systématiser la participation des bateaux d'école de voile aux régates de clubs
11. Envisager l'acquisition dans la mesure du possible d'un bateau partagé (ex : First 27 de l'UNM)
12. Encourager la voile en Entreprises (régates corporatives)
13. Créer et développer des journées « Portes ouvertes pour les Etudiants »
14. Populariser et former aux fonctions d'arbitres et d'animateurs de Clubs
15. Développer au sein du Club l'Ecole de Régates
16. Organiser la « Grande Régate du mois de mai 2024 » avant l'arrivée de la flamme olympique (8 mai)

## 6.3 Pistes de solutions : les navigants



1. Promouvoir des régates « un jeune à la barre » ou « une femme à la barre » afin de faire évoluer l'accueil à bord des bateaux,
2. Embarquer lors des convoyages des personnes issues de l'école de voile (mise en relation à créer)
3. Encourager le transfert de compétence des régatiers expérimentés (nouveau coach plaisance ?) vers des équipages de jeunes ou de moins jeunes
4. Bourse des équipiers modernes de type appli sur smartphone pour rapprocher l'offre de la demande (exemple Sea Zazoo)
5. Formation : Organisation de conférences (règles de course, manœuvres, retour d'expériences) et de présentation de matériels par les équipementiers (électronique, sécurité, énergie, ...)
6. **« La pratique de la régata en hiver est la meilleure formation pour sécuriser sa famille en croisière estivale »**

## 6.4 Pistes de solutions : les bateaux



1. Favoriser et aider à développer les flottes collectives
2. Limiter la course à l'armement par une meilleure prise en compte des équipements (bonus/malus), notamment ceux qui améliorent la sécurité, les énergies renouvelables, la réduction de l'impact environnemental ou le confort
3. Faire régater de préférence les bateaux par type (croisière, course, racing) et non par classe (ou bande) de rating
4. Simplifier les règles de jauge pour les non initiés (ex : IRC Go!)
5. Réduire le coût d'accès au certificat de jauge, notamment pour ceux qui font moins de 3 régates par an.

## 6.5 Pistes de solutions : les structures fédérales



1. Urgent : engager un projet ambitieux de formation BPJEPS Croisière et par ailleurs clarifier les différents labels, brevets ou agréments nécessaires (BACPNV, Capitaine 200, ....)
2. Faciliter l'accès à la prise de licence directe sur internet
3. Segmenter le coût de la licence avec 2 niveaux de licence habitables compétition : plaisance (30 €, limitée grade 5) et régates (60 € + certificat médical pour grade < 5)
4. Soutenir et promouvoir le développement de bourses d'équipiers évoluées
5. Définir simplement les risques couverts par la licence pour éviter les doublons (sur-assurances)
6. Mettre en place un véritable statut du bénévole (formation, champ d'action, responsabilité, fiscalité, ....)
7. Relancer des régates de Club (5C et 5B) avec des règles de course simplifiées (limitées au Chap 2)
8. Recréer un championnat départemental des épreuves de Grade 5
9. Faciliter la communication et la coordination entre les Clubs d'un même plan d'eau ou bassin
10. Mutualiser l'action marketing des Clubs au niveau du CDV pour des recherches de partenaires locaux pour aider au financement des régates habitables

## 7. Le plan d'actions du CDV 13 d'ici fin 2023



1. CDV13 : Programmer pour début octobre une journée départementale « Portes ouvertes Etudiants »
2. CDV13 : Organiser une réunion fin septembre de coordination du calendrier pour faciliter la communication et la coordination entre les Clubs d'un même plan d'eau ou bassin
3. Clubs : Appliquer des coûts d'inscription réduits de -50% pour les équipages jeunes et féminins (50% de l'équipage au minimum) et gratuit pour les équipages 100% jeunes (- 26 ans)
4. Clubs : Encourager le transfert de compétences des régatiers expérimentés (animateur de club cf définition) vers des équipages de jeunes ou de moins jeunes
5. CDV13 : Organiser la « Grande Régate du mois de mai 2024 » avant l'arrivée de la flamme olympique (8 mai)
6. CDV13 : Recréer en 2024 un championnat départemental des épreuves de Grade 5
7. Clubs : Systématiser la participation des bateaux d'école de voile aux régates de clubs
8. CDV13 : Mutualiser l'action marketing des Clubs au niveau du CDV pour des recherches de partenaires locaux pour aider au financement des régates habitables